

1. Constitution de dossier

a) Téléchargez les documents.

Imprimez-les, signez-les et apposez-y le cachet de l'entité concernée :

- Formulaire d'enregistrement du **porteur (*)**.
- Formulaire d'enregistrement du **représentant légal (*)**.
- Conditions générales d'utilisation.
- Formulaire du code secret.
- Bon de commande.
- Mandat officiel (si un mandataire est désigné) (*).

b) Justificatifs de l'identité du porteur

Une (1) copie de la pièce justificative (CIN, Passeport, Carte de séjour) du porteur, **la pièce d'identité présentée doit être valide pour une durée minimale d'un (1) mois à compter de la date de dépôt du dossier**

c) En cas du dépôt par le mandataire (*) :

Une (1) copie de la pièce justificative (CIN, Passeport, Carte de séjour) du mandataire, la pièce d'identité présentée doit être valide.

d) Justificatifs de l'organisme

Statut juridique	Justificatifs
Société de toute forme juridique (Personne Morale)	<input type="checkbox"/> Extrait du registre de commerce modèle J7 récent daté de moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Certificat de l'ICE ou Attestation d'inscription à la taxe professionnelle ou Bulletin de Notification du N° d'Identification Fiscale <input type="checkbox"/> Document justifiant le représentant légal de l'organisme : (Délégation de pouvoir, Procès-Verbal de nomination, Statuts...), si le représentant légal de l'organisme ne figure pas sur le modèle J7.
Établissement public	<input type="checkbox"/> Document justifiant le représentant légal de l'organisme : (Nomination, Bulletin Officiel, Délégation de pouvoir ...)
Profession libérale	<input type="checkbox"/> Certificat de l'ICE ou Attestation d'inscription à la taxe professionnelle ou Bulletin de Notification du N° d'Identification Fiscale
Association	<input type="checkbox"/> Copie Conforme à l'original des Statuts, légalisée par président <input type="checkbox"/> Copie Conforme à l'original du Procès-verbal légalisé de l'assemblée générale <input type="checkbox"/> Copie Conforme à l'original de la Liste timbrée et légalisée des membres du bureau <input type="checkbox"/> Copie Conforme à l'original du Récépissé de dépôt

2. Dépôt du dossier de demande de certificat

a) Dépôt du dossier physique

Le dossier complet doit être déposé auprès de l'agence Damanesign, par le **porteur** ou le **mandataire**

b) Paiement et joindre le justificatif

o **Tarif des certificats de signature électronique :**

Signature Avancée (Exemple d'usage : authentification électronique – Douane BADR)

- Certificat avancée de signature (2 ans) : 1 250 DH HT
- Certificat qualifié de signature (3 ans) : 1 490 DH HT

Signature Qualifiée (Exemple d'usage : signature dans le portail les marchés publics, plateforme Rokhas)

- Certificat qualifié de signature (2 ans) : 1 250 DH HT
- Certificat qualifié de signature (3 ans) : 1 490 DH HT

o **Modes de paiement :**

- Paiement espèce en agence
- Chèque
- Virement bancaire

Références bancaires

Banque	Ville	N° de compte	Clé RIB
050	810	025 0107738862001	30

BIC–Adresse SWIFT : CAFGMAMC

c) Traitement du dossier

Le traitement du dossier est assuré par les équipes Back Office de Damanesign.

3. Récupération du certificat

Les codes d'activation sont envoyés par SMS au Porteur. La récupération du certificat ne peut se faire que par le porteur ou le mandataire, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité

4. Assistance et demande d'information

Pour plus de détail, se référer aux informations disponibles sur le portail <https://guichet.damanesign.ma> ou nous contacter au **+212 5 37 68 68 01**.

(*) **Mandataire** : personne faisant partie de l'entité cliente, désignée et placée sous sa responsabilité. Il assure pour elle un certain nombre de vérifications concernant l'identité et, éventuellement, les attributs des porteurs de cette entité

Représentant légal : personne habilitée à engager l'organisme. Par défaut, il est aussi mandataire de certification et peut demander ou retirer des certificats électroniques au nom de l'organisation.

Porteur : personne qui utilise le certificat. Un certificat est une pièce d'identité nominative, il est interdit de le prêter ou de le céder.